

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Concours Externe Bap I
Adjoint technique de recherche et formation

Aide en gestion scientifique et technique

Session 2005

Nom de jeune fille :

Nom:

Prénom :

Date de naissance :

SUJET D'ADMISSION - Durée :1H- Coefficient 3

Lundi 11 juillet 2005

Epreuve professionnelle

<p>Ce sujet comporte 2 pages vous devez rendre une disquette et une version papier</p>

LISEZ BIEN ATTENTIVEMENT CHAQUE QUESTION AVANT DE REPONDRE

Calculatrice non autorisée

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande à en tête de la copie mise à votre disposition. **Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie de la copie ou de la disquette mènera à l'annulation de votre épreuve.**

L'UFR de Langues étrangères de l'université de Savoie organise un voyage d'études d'une semaine en Italie, à Florence. Le départ a lieu le lundi matin à 5 heures et le retour est prévu le dimanche soir vers minuit.

Le voyage s'effectue en car, les 45 étudiants et les 3 accompagnateurs seront hébergés dans un hôtel, ils visiteront des musées et autres sites antiques.

Deux devis des sociétés de transport en car ont été obtenus :

1- la société cars-Voyages propose un coût forfaitaire de 5000 euros pour toute la durée du voyage.

2 - la société cars de Savoie propose un coût forfaitaire de 2500 euros, auquel il convient d'ajouter un coût de 2 euros par kilomètre et le péage autoroutier.

Le trajet de l'Université de Savoie à Florence est de 595 kms et le péage autoroutier pour ce trajet s'élève à 100 euros.

La nuit d'hôtel s'élève à 13 euros par personne et le prix de la restauration quotidienne par personne est de 17 euros.

Les visites de musées et de sites s'élèvent à 52 euros par personne.

Le voyage est en partie subventionné mais il sera demandé une participation à chaque étudiant. Aucune participation n'est demandée aux accompagnateurs.

Les subventions obtenues sont les suivantes :

- UFR de Langues étrangères : 800 euros
- Association des étudiants : 5 euros par étudiant
- Région Rhône-Alpes : 2300 euros
- Ville de Chambéry : 1800 euros
- Commission de la vie étudiante : 1250 euros

Question :

Sous forme d'un tableau synthétique, vous ferez apparaître :

- 1- la société de transport la plus avantageuse
- 2- le coût total du voyage (en tenant compte du prix de la société de cars la plus avantageuse)
- 3- la participation de chaque étudiant